

## PROTOCOLE ET DOSSIER DE DEMANDE D'ALLEGEMENTS ET / OU DE DISPENSES FORMATION AU DIPLOME D'ETAT DE MONITEUR EDUCATEUR (DEME)

### I. Cadre règlementaire :

- Décret n° 2007-898 du 15 mai 2007 relatif au diplôme de moniteur éducateur ;
- Arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme de moniteur éducateur ;
- Arrêté du 18 octobre 2012 modifiant l'arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur ;
- Arrêté du 7 décembre 2017 modifiant l'arrêté du 18 octobre 2012 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur ;
- Annexe IV de l'arrêté du 7 décembre 2017 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur.

### II. Principes généraux :

La dispense de formation, lorsqu'elle est obtenue, signifie que le candidat est dispensé de suivre le temps de formation concerné et qu'il est également dispensé des épreuves de certification correspondantes.

L'allègement de formation, lorsqu'il est obtenu signifie que le candidat ne suit pas le temps de formation concerné, mais qu'il est tenu de se présenter aux épreuves de certification correspondantes.

Il est institué une **commission d'admission à l'epss**. Elle étudie chaque dossier transmis et se prononce sur la validation des demandes d'allègements et dispenses qui lui sont présentées. Elle propose un parcours individualisé au candidat.

Chaque candidat concerné est invité à vérifier au préalable si son parcours personnel lui permet de prétendre à des allègements ou à des dispenses. Les dispenses et allègements possibles sont indiqués dans l'annexe IV de l'arrêté du 7 décembre 2017 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur, joint à ce protocole.

#### École pratique de service social

Établissement composante de CY Cergy Paris Université

Paris • Siège social • 139 bd du Montparnasse 75006 Paris - France / +33(0)1 42 79 50 20 / Siret 784 281 065 00010

Entrée du public • 92 rue Notre-Dame des Champs 75006 Paris

Cergy • 13 bd de l'Hautil 95092 Cergy-Pontoise cedex - France / +33(0)1 30 75 62 96 / Siret 784 281 065 00036

[www.epss.fr/](http://www.epss.fr/) [epss@epss.fr](mailto:epss@epss.fr)

Association loi 1901. N° déclaration d'activité 11 75 014 72 75 - Code APE 8542Z

### III. Règles générales d'examen de la demande :

Les allègements n'ont pas d'application systématique. Les propositions faites par la commission d'admission correspondent à des parcours-types qui ne peuvent être modifiés. Ce choix permet de préserver une démarche de formation en groupe et une logique pédagogique dans un temps de formation resserré. Il est garant des conditions de transférabilité a priori de savoirs mobilisés avant l'entrée en formation.

En cas de difficultés identifiées au cours de la formation théorique ou pratique et de résultats insuffisants pendant les semestres, il peut être proposé une modification du parcours allégé visant l'efficacité de la professionnalisation de l'étudiant et en concertation avec lui.

### INFORMATION IMPORTANTE

Selon les directives de la Région Ile-de-France, les personnes effectuant une demande d'allègements et/ou de dispenses, ne peuvent prétendre à une prise en charge financière des frais de formation par cette collectivité territoriale. Les candidats, acceptant la proposition d'allègements et/ou de dispenses présentée par l'epss, ne pourront plus avoir accès à la Voie Initiale, dite Voie Directe et pourront s'inscrire uniquement en apprentissage, en situation d'emploi ou en financement personnel.

Exception : les titulaires du Baccalauréat Professionnel ASSP et / ou SAPAT pourront avoir accès à la Voie Initiale, dite Voie Directe et bénéficier des allègements et dispenses, indiqués dans l'annexe IV de l'arrêté du 7 décembre 2017 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur, joint à ce protocole.

Conditions d'éligibilité au financement de la formation par la Région Ile-de-France :

- ✓ Les élèves et étudiants âgés de 25 ans ou moins, inscrits ou non en mission locale à l'exception faite des apprentis ;
- ✓ Les élèves et étudiants sortis du système scolaire depuis moins de deux ans, à l'exception faite des apprentis ;
- ✓ Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis 6 mois au minimum ;
- ✓ Les demandeurs d'emploi, n'ayant obtenu aucun diplôme, titre ou certification (y compris le Brevet des Collèges) ;
- ✓ Les bénéficiaires du RSA ;
- ✓ Les bénéficiaires d'un PEC (Parcours Emploi Compétences)-anciennement Contrat Aidé -y compris en cas de démission ;
- ✓ Les élèves ou étudiants dont le Service civique s'est achevé dans un délai d'un an avant l'entrée en formation.

#### École pratique de service social

Établissement composante de CY Cergy Paris Université

Paris • Siège social • 139 bd du Montparnasse 75006 Paris - France / +33(0)1 42 79 50 20 / Siret 784 281 065

00010

Entrée du public • 92 rue Notre-Dame des Champs 75006 Paris

Cergy • 13 bd de l'Hautil 95092 Cergy-Pontoise cedex - France / +33(0)1 30 75 62 96 / Siret 784 281 065 00036

www.epss.fr / epss@epss.fr

Association loi 1901. N° déclaration d'activité 11 75 014 72 75 - Code APE 8542Z

## Annexe IV de l'arrêté du 7 décembre 2017 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur

### Tableau d'allègements et de dispenses des domaines de formation

Diplômes détenus par le candidat	Baccalauréat professionnel Services en Milieu Rural	Baccalauréat professionnel Services Aux Personnes et Aux Territoriales (SAPAT)	Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire et de la Jeunesse (BEATEP) spécialité « activités sociales et vie locale » ou Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) « animation sociale »	Titre professionnel Technicien Médiation Services	Mention complémentaire Aide à Domicile	Baccalauréat professionnel Services de Proximité et Vie Locale (SPVL)	Baccalauréat professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP)
Ministère responsable de la certification	Agriculture et alimentation	Agriculture et alimentation	Sports	Travail	Education Nationale	Education Nationale	Education Nationale
DF 1 Accompagnement social et éducatif spécialisé			Allègement				
DF 2 Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé					Allègement		
DF 3 Travail en équipe pluri-professionnelle	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Allègement	Dispense*	Dispense
DF 4 Implications dans les dynamiques institutionnelles	Allègement	Allègement	Allègement	Dispense	Allègement	Allègement	Allègement

**\*Uniquement pour les candidats ayant préparé les secteurs d'activités « activités de soutien et d'aide à l'intégration » et « activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté »**

La dispense d'un domaine de formation entraîne la validation du domaine de compétence correspondant et donc la dispense de l'épreuve de certification s'y rapportant.

#### École pratique de service social

Établissement composante de CY Cergy Paris Université

Paris • Siège social • 139 bd du Montparnasse 75006 Paris - France / +33 (0)1 42 79 50 20 / Siret 784 281 065 000 10

Entrée du public • 92 rue Notre-Dame des Champs 75006 Paris

Cergy • 13 bd de l'Hautil 95092 Cergy-Pontoise cedex - France / +33 (0)1 30 75 62 96 / Siret 784 281 065 000 36

www.epss.fr / epss@epss.fr

## Annexe IV de l'arrêté du 7 décembre 2017 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur

### Tableau d'allègements et de dispenses des domaines de formation

Diplômes détenus par le candidat	Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF)	Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique (AMP)	Diplôme d'Etat d'Assistant Familial (AF)	Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (AVS)	Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (AES)
Ministère responsable de la certification	Solidarités	Solidarités	Solidarités	Solidarités	Solidarités
DF 1 Accompagnement social et éducatif spécialisé		Allègement			Allègement
DF 2 Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé	Dispense	Allègement		Allègement	Allègement
DF 3 Travail en équipe pluri-professionnelle	Allègement	Allègement	Allègement	Allègement	Allègement
DF 4 Implications dans les dynamiques institutionnelles	Dispense	Allègement		Allègement	Allègement

La dispense d'un domaine de formation entraîne la validation du domaine de compétence correspondant et donc la dispense de l'épreuve de certification s'y rapportant.

#### École pratique de service social

Établissement composante de CY Cergy Paris Université

Paris • Siège social • 139 bd du Montparnasse 75006 Paris - France / +33 (0)1 42 79 50 20 / Siret 784 281 065 00010

Entrée du public • 92 rue Notre-Dame des Champs 75006 Paris

Cergy • 13 bd de l'Hautil 95092 Cergy-Pontoise cedex - France / +33 (0)1 30 75 62 96 / Siret 784 281 065 00036

www.epss.fr / epss@epss.fr

DOSSIER DE DEMANDE  
D'ALLEGEMENTS ET / OU DE DISPENSES  
Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur

Une fois le candidat admis, le dossier complet sera à renvoyer par mail ou par courrier au plus tard le :

Vendredi 15 avril 2022

NOM : ..... Prénom : .....

Nom de naissance : .....

Sexe : F  H

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Lieu de naissance : ..... Dpt .....

Nationalité.....

Adresse : .....  
.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Mobile : .....

Adresse électronique : .....

Statut actuel :    Salarié.e     Etudiant.e   
Si autre, merci de préciser : .....

Je, soussigné.e .....

certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements et l'authenticité des documents joints dans ce dossier de demande d'allègements et/ou dispenses.

Fait à :

Le :

Signature :

## Liste des pièces à fournir

- Une lettre détaillée comprenant :
  - vos motivations, relatives à votre demande d'allègements et/ou de dispenses ;
  - une description et analyse détaillées des fonctions déjà exercées, en lien avec les allègements et/ou dispenses souhaités ;
  - un descriptif des contenus d'enseignements théoriques et leurs volumes déjà acquis ;
- Un CV, présentant de façon détaillée vos diplômes et formations, vos expériences professionnelles ou bénévoles ;
- La copie des diplômes, titres professionnels ou certificats obtenus ;
- La copie des attestations de travail et tous les documents mentionnant des expériences extra-professionnelles (attestations de bénévolat, attestations de stage...) ;
- La copie de la carte d'identité / passeport / carte de séjour.

### École pratique de service social

Établissement composante de CY Cergy Paris Université

Paris • Siège social • 139 bd du Montparnasse 75006 Paris - France / +33(0)142795020 / Siret784 28106500010

Entrée du public • 92 rue Notre-Dame des Champs 75006 Paris

Cergy • 13 bd de l'Hautil 95092 Cergy-Pontoise cedex - France / +33(0)130756296 / Siret784 28106500036

[www.epss.fr](http://www.epss.fr) / [epss@epss.fr](mailto:epss@epss.fr)